

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Laurent FORICHON,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet d'aménagement d'un parc écologique quartier de la gare,

SOLLICITE Madame Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région d'Île-de-France, le soutien financier pour la réalisation de cette opération.

DIT que le coût global de l'aménagement est estimé à 340 000 € H.T.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Madame la Présidente de la Région d'Île-de-France

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Fait à Ablon-sur-Seine, le 14 février 2023

M. le Maire d'Ablon-sur-Seine serait
obligé envers Mme la Préfète de bien vouloir
porter à sa connaissance s'il a l'intention
de déférer la présente décision devant la
juridiction compétente.

Date départ préfecture le

Certification exécutoire le

Date d'affichage le

Conseil municipal du 9 février 2023

Éric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine

